

Introduction

Stéphane Gomis et Vincent Flauraud

**Édition électronique**URL : <https://journals.openedition.org/siecles/9144>DOI : [10.4000/siecles.9144](https://doi.org/10.4000/siecles.9144)

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Référence électronique

Stéphane Gomis et Vincent Flauraud, « Introduction », *Siècles* [En ligne], 52 | 2022, mis en ligne le 06 juillet 2022, consulté le 28 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/9144> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.9144>

Ce document a été généré automatiquement le 28 juillet 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Introduction

Stéphane Gomis et Vincent Flauraud

- 1 La cartographie ecclésiastique ne s'est constituée que de façon relativement récente en tant qu'objet de recherche et modalité d'investigation historiques¹. Nous ne prétendons pas, dans ce propos introductif, établir une historiographie d'un objet récent de la recherche, encore en pleine évolution. Cependant, nous souhaitons insister sur quelques étapes clés.
- 2 Il faut attendre les travaux du jésuite François de Dainville (1909-1971), en l'occurrence le livre magistral qu'il consacre en 1956 aux *Cartes anciennes de l'Église de France*², pour assister à la naissance d'une véritable école. Ses études ouvrent un champ nouveau de la recherche en cartographie. Son livre vient alors combler un vide historiographique ayant trait à la géographie ecclésiastique du royaume de France. Après une description minutieuse des modalités de levée des cartes, l'auteur présente un état des collections de l'époque moderne répertoriées dans les dépôts publics. Il cartographie l'étendue et la répartition des différentes levées. Il met en relation les documents cartographiques et le contexte socioculturel de leur élaboration. Ainsi, il ne lui a pas échappé par exemple combien les évêques de la Réforme catholique soutiennent les entreprises cartographiques, voire en prennent l'initiative. Pour ces pasteurs des âmes, mieux connaître l'espace diocésain est aussi une façon de mieux le maîtriser. L'auteur montre bien l'émergence de cette dimension pastorale dans le développement de la cartographie diocésaine et prend soin de doter son ouvrage d'une série de cartes.
- 3 Prolongeant les travaux de son prédécesseur, dom Jacques Dubois (1919-1991), moine bénédictin de l'abbaye Sainte-Marie de Paris, publie en 1965 un article fondateur concernant les limites diocésaines, intitulé « La carte des diocèses de France avant la Révolution³ ». Il indique combien les pouillés diocésains constituent une source essentielle car ils répertorient tous les bénéfices ecclésiastiques classés par paroisses et archiprêtres. Régulièrement mis à jour pour des raisons fiscales liées aux décimes, ils ont fait l'objet d'une publication régulière dans une série spécifique du « Recueil des historiens de la France ». Cela a été le cas pour le diocèse de Clermont dès 1880, sous les auspices d'Alexandre Bruel (1841-1920)⁴. Lorsque les pouillés peuvent être mis en relation avec une carte contemporaine de leur élaboration, le cartographe trouve là un

précieux point de comparaison. Par ailleurs, Bruel a pris soin d'adjoindre à son ouvrage une carte en couleur des paroisses des diocèses de Clermont et de Saint-Flour, divisée en archiprêtres. Son introduction méthodologique mentionne les nombreuses sources qu'il a identifiées et consultées, soit vingt manuscrits. Il faut également nous référer à l'atlas inachevé des anciens diocèses de France que Jacques de Font-Réaulx (1893-1979) avait entrepris⁵.

- 4 Parallèlement, au cours des décennies 1940-1970, sous l'impulsion de Gabriel Le Bras (1891-1970), professeur de droit canonique, directeur d'études à l'EPHE, et du chanoine Fernand Boulard (1898-1977), la sociologie statistique de la pratique du catholicisme connaît son âge d'or, mêlant finalités pastorales – là encore – et questionnements scientifiques. L'impressionnant corpus de données est rassemblé en 1980 en un *Atlas de la pratique religieuse*, dirigé par François-André Isambert et Jean-Paul Terrenoire, suivi à partir de 1982 par la série des *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français* édités par régions et traduisant en cartes les séries statistiques les plus significatives. Or ce travail, exploitant *a posteriori* les données collectées, avait été critiqué lors de sa parution pour « le choix fréquent d'une cartographie automatique, plus rapide et plus économique, mais dont le résultat visuel est (...) inférieur à celui d'une bonne cartographie manuelle⁶ ».
- 5 Aujourd'hui, les récentes mutations techniques en matière de représentation spatiale ont permis de passer de la « cartographie automatique » balbutiante à la géomatique. Ainsi, les historiens du fait religieux sont invités à réviser en profondeur leurs modes de collecte, de documentation, de production, de visualisation et de diffusion des données historiques. Le chercheur ou la chercheuse s'appuie toujours sur les archives et les cartes patrimoniales, mais dispose de nouveaux outils pour les exploiter, les interroger, redessiner des circonscriptions territoriales disparues et matérialiser sur ces fonds des stratégies et des pratiques de maîtrise du territoire, traitant des données diverses ayant trait à l'histoire culturelle, politique ou religieuse. La construction de bases de données concourant à une représentation dans l'espace assistée par l'informatique ne va pas sans interroger l'élaboration de la stratégie de recherche. Les chercheurs doivent tout à la fois veiller à ne pas rompre le fil de la connaissance héritée et accepter une mutation professionnelle profonde, qui les place en situation d'apprentissage méthodologique et technique permanent. Ces évolutions s'accompagnent d'un mode de production et de diffusion ouvert, collectif et interactif. C'est la vocation première de cette publication que d'établir un état des lieux à partir d'études de cas et d'ouvrir des perspectives, s'agissant de pratiques associant exploitation des sources et systèmes d'information géographique.
- 6 Dans leur « atelier », historiennes et historiens alternent et combinent le réexamen de cartes anciennes à travers les outils de la géomatique, la réutilisation de bases de données déjà cartographiées mais réinvesties, l'élaboration *ex nihilo* de nouvelles cartes à partir de données non cartographiées. Dans le dossier ici proposé, c'est en portant l'attention sur la façon de mettre en œuvre un projet de recherche renvoyant à la géographie ecclésiastique, et sur l'intérêt accordé aux potentialités offertes ou pas, chaque fois, par la géomatique, que l'on a cherché à montrer qu'elle n'était pas qu'un « outil pratique permettant d'aller plus vite », mais qu'elle apparaissait riche d'autres façons de construire les hypothèses et les raisonnements, et de ce fait, les collectes de données, de « traces ».

- 7 Les études de cas réunies font largement ressortir le besoin premier de localiser et de restituer des maillages ecclésiastiques régionaux, c'est-à-dire aussi bien des points (des lieux d'implantation) que des aires (des ressorts, des espaces d'influence). La mobilisation ou non de cartes patrimoniales n'apparaît pas, alors, forcément comme le critère le plus discriminant pour catégoriser les démarches. On note le recours à la géolocalisation de données présentes dans des archives écrites anciennes (polyptyque, pouillés, « droit de présentation »), de données produites par l'archéologie (donc des archives matérielles) mais aussi de données contemporaines (ou anciennes, et anciennement cartographiées) d'occupation de l'espace par l'Église. L'intérêt des démarches vient du fait qu'il ne s'agit pas de simples reports dans l'espace de listes de lieux, en leur affectant des coordonnées. En effet, l'établissement des localisations réclame de confronter et d'agencer entre elles des données-sources multiples en jouant entre le recours à la méthode régressive, l'articulation entre données de nature et de datation différentes, des arbitrages et projections-extrapolations face à des incohérences, des discordances ou des manques. Dans ce qui semble constituer une opération simple (localiser), mais rendue difficile par le caractère lacunaire des sources, l'outil géomatique prend place dans une démarche progressive, cumulative, faite de confrontations, d'ajustements, de remords aussi. Il offre tout un spectre d'outils, dont ne disposait pas la cartographie manuelle, pour affiner l'extrapolation que constitue toujours la tentative de passage de la localisation de points à l'esquisse de surfaces et de limites – tout en veillant à intégrer, dans la représentation finale qu'il permet à titre d'hypothèse, la suggestion de la possible porosité de ces limites, la présence de « zones de transition ».
- 8 La géomatique doit pouvoir répondre également au besoin d'introduire une dimension dynamique dans l'approche des territoires, conçus de la sorte comme des espaces construits et reconfigurables et non comme des entités essentialisées et prétendument stables. La procédure intègre forcément les démarches de localisation, mais pose aussi la question des modalités à la fois d'établissement et de représentation du « non statique », qu'il s'agisse de flux (économiques, humains...), d'interactions pouvant supposer des rapports hiérarchiques, ou de reconfigurations. La géomatique peut alors jouer un rôle grandement facilitateur. Elle rend aisé le traitement de données massives embrassant de très larges territoires, permettant par confrontation de déduire les formes de rapports qu'ils entretiennent entre eux. Elle peut également permettre de démultiplier, sur les mêmes bases, avec les mêmes codes (ce qui facilite, « à l'œil nu », la comparaison), des représentations confrontant des situations successives dans le temps, en produisant facilement et rapidement une sorte de « dessin animé » qui permet de caractériser les évolutions. Le souci de précision dans la localisation des phénomènes peut même, *in fine*, céder la place à des tentatives de modélisation des dynamiques, en recourant aux chorèmes.
- 9 Au-delà de cette capacité à démultiplier mécaniquement des outils d'appréciation, similaire à ce que l'on retrouve dans les utilisations déjà anciennes de l'informatique au service de l'historien, en statistique par exemple, se posent néanmoins deux questions – en ayant bien à l'esprit que la production de cartes multiples à traitement massif de données a vocation à intervenir pour l'essentiel dans la phase intermédiaire de recherche. D'une part, quels sont les processus particuliers, identifiables, qui entrent en œuvre dans une approche, d'abord visuelle, qui va déterminer la lecture, l'appréciation ? Cette approche visuelle est en elle-même un prisme singulier sur lequel

se greffent d'autres filtres, dans le processus aboutissant à une proposition de formulation d'apport scientifique. D'autre part, dans cette formulation finale, comment s'invente une autre forme de représentation cartographique, qui peut essayer de condenser en un nombre limité de cartes, voire en une seule, toute la dimension dynamique, en jouant de la palette de codes cartographiques hérités d'une approche manuelle, ou en élaborant une sémiologie adaptée – à moins d'opter pour une cartographie animée qui suppose d'autres supports de diffusion ? Cette question de la représentation cartographique finale est en tout cas un point de réflexion qui s'applique à tous les cas étudiés. Entre inventivité, créativité, singularité, et normalisation, uniformisation, il y a, chaque fois, des choix à réaliser. Les outils géomatiques guident, voire contraignent en partie ces choix, mais offrent également un nuancier d'expérimentations.

- 10 Le jeu de confrontations chronologiques a un pendant : la confrontation entre cartes à échelles différentes, la variation d'échelle étant tout aussi facilitée par la capacité de traitement de données en masse qu'offre l'outil géomatique. Il faut bien avoir à l'esprit que la distance d'observation joue sur la façon de voir les objets étudiés : elle sélectionne ceux qui sont plus ou moins visibles et dessine, plus ou moins bien, la façon dont ils s'articulent entre eux. Les notions de complémentarité ou de concurrence, de connexion, de réseaux, de hiérarchie, sont ici à l'œuvre dans la façon d'observer, mais aussi, préalablement, de concevoir la saisie des données. Cette dimension de l'opération géomatique ne doit pas être négligée, car c'est aussi à ce stade d'amont qu'intervient le chercheur, préconfigurant les potentialités de représentation cartographique. Ponctuellement, le choix particulier mais raisonné peut être fait, pour une étude donnée, de travailler à une échelle particulière. Des travaux optent pour une échelle locale, d'autres pour une échelle inter ou intrarégionale, ou étatique. Ce choix d'une échelle, en soi, paraît renvoyer à la cartographie traditionnelle. Pourtant, la géomatique offre la capacité de réajustement, de confrontation ponctuelle, mais aussi d'intégration des données dans une base géographiquement plus large, ou au contraire plus restreinte, devenant détails ou éléments de contexte. C'est donc aussi autour de la question de la connectivité entre bases, entre cartes – pas seulement ecclésiastiques, mais renvoyant également à d'autres composantes sociales – que les potentialités de l'outil géomatique appliqué à l'approche et à la compréhension du religieux méritent d'être explorées.

NOTES

1. Ce dossier a été conçu en prenant appui sur les communications présentées les 14 et 15 juin 2018 lors d'un colloque organisé à Saint-Flour. Ses coordinateurs tiennent à exprimer leur vive gratitude à l'équipe du Centre d'Histoire « Histoires et Cultures » (université Clermont Auvergne), ainsi qu'aux autorités diocésaines qui ont accueilli le colloque dans la chapelle de l'ancien Grand Séminaire, en particulier M^{gr} Bruno Grua, évêque, le père Jean-Paul Rolland, vicaire général et son prédécesseur, le père

Jean Cheminade. Ils remercient également, pour leur accompagnement réflexif, Stéphane Boissellier (Poitiers), Xavier Boniface (Picardie-Jules-Verne), Damien Carraz (Clermont Auvergne puis Toulouse II), Guillaume Cuchet (Paris-Est-Créteil), Philippe Martin (Lyon II), Frédéric Meyer (Savoie-Mont-Blanc), Paul Payan (Avignon), Christian Sorrel (Lyon II), Angelo Torre (Università degli Studi del Piemonte Orientale), Nicolas Verdier (CNRS-EHESS), qui avaient accepté de composer le comité scientifique.

2. François de Dainville, *Cartes anciennes de l'Église de France. Historique - Répertoire - Guide d'usage*, Paris, Vrin, 1956.

3. Jacques Dubois, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 20^e année, n°4, 1965, p. 680-691 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1965.421815>.

4. Alexandre Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1880 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k952984.texteImage>.

5. Jacques de Font-Réaulx, *Atlas des anciens diocèses de France*, Paris, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 1954-1977.

6. Michel Lagrée, « François Boulard, *Matériaux pour l'Histoire religieuse du Peuple français, XIX^e-XX^e siècles. Région de Paris, Haute-Normandie, Pays de Loire, Centre* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 90, n° 4, 1983, p. 618-620.

AUTEURS

STÉPHANE GOMIS

Professeur d'histoire moderne, Centre d'Histoire « Espaces et Culture » (EA 1001), Université Clermont Auvergne

VINCENT FLAURAUD

Maître de conférences en histoire contemporaine, Centre d'Histoire « Espaces et Culture » (EA 1001), Université Clermont Auvergne